

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE
DEMANDE DE PERMIS D'URBANISME



COMMUNE DE
WATERMAEL-BOITSFORT

Le projet suivant est soumis à enquête publique :

- **Adresse du bien :** Boulevard du Souverain 19 - 23G
- **Identité du demandeur :** TELLE PERE TELLE FILS TOURISME S.A.
- **Demande de permis d'urbanisme :** 17/PFD/2023287/ - changer l'affectation d'une zone de stockage au 2ème sous-sol d'un immeuble de logements en un dépôt de véhicules neufs

Nature de l'activité principale : commerce

Zone PRAS : espaces structurants, zones d'intérêt culturel, historique, esthétique ou d'embellissement (ZICHEE), zones de parcs, zones administratives

Motifs principaux de l'enquête :

- Prescription particulière 7.3. du PRAS (superficie de plancher des commerces supérieure à 1000 m² en zone administrative)
- Art. 188/7 du COBAT (MPP à la demande du PRAS, d'un PAD, d'un RRU, d'un PPAS ou d'un RCU)
- Art. 175/15 du COBAT - Projet soumis à RI au vu de l'Annexe B :
 - 28) Sauf si elle répond aux conditions prévues à la rubrique 19 de l'annexe A, toute modification d'un projet déjà autorisé, réalisé ou en cours de réalisation lorsque : - la modification porte sur un projet visé à l'annexe A ou à la présente annexe et est susceptible d'avoir des incidences négatives notables sur l'environnement ; - le projet, une fois modifié, répondra à l'une des hypothèses visées dans la présente annexe
 - 31) Etablissement commercial dont la superficie de plancher est comprise entre 1.250 m² et 5.000 m², exception faite de la superficie de plancher éventuellement occupée par des espaces de stationnement pour véhicules à moteur

L'enquête se déroule :

À partir du **24/08/2026** et jusqu'au **22/09/2026** inclus

Pendant toute la durée de l'enquête publique, le dossier est consultable en ligne :

https://urbanisme.irisnet.be/enquetes_publicques

Le dossier est également consultable à l'administration communale :

- au Service de l'Urbanisme tous les matins de 9 h30 à 12 h30 ou **sur rendez-vous** à convenir par tél. au 02/674.74.32 ou par e-mail : urbanisme@wb1170.brussels

Des renseignements ou explications techniques peuvent être obtenues sur rendez-vous uniquement.

Les observations et réclamations peuvent être formulées durant la période d'enquête précisée ci-dessus, soit :

- par écrit, à l'attention du Collège des Bourgmestre et Echevins à l'adresse suivante :
Administration Communale de Watermael-Boitsfort - Service de l'Urbanisme
Place A. GILSON 1 à 1170 Watermael-Boitsfort **au plus tard le 22/09/2026**
- par e-mail à l'adresse suivante : enquetepublique@wb1170.brussels
- Oralement, sur rendez-vous uniquement auprès de l'administration communale identifiée ci-dessus, qui se chargera de les retranscrire et d'en délivrer gratuitement une copie au déclarant,

Toute personne peut, dans ses observations ou réclamations, demander à être entendue par la commission de concertation qui se tiendra :

- le **mardi 13 octobre 2026** à une heure qui reste à déterminer,
- à la Maison Communale

L'ordre de passage du dossier en commission de concertation figure sur le site internet de la commune ou est disponible, sur demande, au service communal de l'urbanisme 15 jours avant la séance de la commission.

Fait à Watermael-Boitsfort, le 10/08/2026

Par le Collège,

Le Secrétaire Communal,
(s) Etienne TIHON

Le Bourgmestre a.i.
(s) Hang NGUYEN